

AMBITIONS pour TAUTAVEL

Lettre d'information n°65 - Septembre 2018

Les services publics et au public à Tautavel

Le service funéraire

C'est une longue tradition à Tautavel, qui a été préservée par le Conseil Municipal, de dédier ce service particulier à une régie communale.

Les élus ont dû tout d'abord apporter la démonstration que le service funéraire était fourni dans les meilleures conditions et dans le respect de la loi, de même qu'en parfaite harmonie avec les règles liées à la mise en concurrence.

Un véhicule funéraire assure le transport de corps avec le concours du personnel communal et de Tautavellois recrutés suivant le statut de collaborateur occasionnel du service public. Les prestations sont facturées au strict prix de revient.

A l'issue de la cérémonie des obsèques, Monsieur le Maire ou un élu du Conseil Municipal remercie les personnes présentes et adresse les condoléances à la famille du défunt.

Par ailleurs, l'aménagement des cimetières fait partie des nombreuses compétences des communes.

Ainsi, le Conseil municipal a décidé d'édifier un columbarium destiné à accueillir les urnes funéraires.

Un jardin du souvenir, à proximité immédiate du columbarium, permet aussi de recueillir dans un puits sec spécialement aménagé, les cendres des défunts incinérés. Ce lieu de recueillement est particulièrement prisé.

Le Maire et le Conseil Municipal veillent également à la rénovation du site. Dans cet esprit, les allées du nouveau cimetière ont été goudronnées. Ce chantier a été réalisé en 2018 pour un montant de 10 000 €.

Il convient de préciser, d'autre part, que la Commune commercialise les concessions ainsi que les caveaux individuels sans réaliser le moindre profit.

Le cimetière est régulièrement entretenu. Toutefois, Tautavel est engagé dans un dispositif zéro phyto et, si parfois des yeux exercés observent des herbes au sol, cela ne signifie pas que le cimetière soit sale.

Il appartient en effet à chacun de désherber manuellement le périmètre de sa concession et à tous de considérer que l'avenir de la planète vaut bien un brin d'herbe.

Le service de l'eau et de l'assainissement

⊙ La réhabilitation de la station d'épuration des eaux usées

Les travaux de modernisation de la station d'épuration débuteront courant octobre 2018 et se termineront fin mars 2019.

Ils consistent en la construction d'un bâtiment comprenant un dispositif de déshydratation mécanisée des boues.

La sécurisation du site et l'aménagement du poste de relevage principal complètent le projet.

Le montant de l'investissement s'élève à 660 000 € TTC.

Une deuxième tranche est d'ores et déjà envisagée, elle prendra en compte notamment l'optimisation des prétraitements.

⊙ Le Schéma directeur d'assainissement

Perpignan Méditerranée Métropole en charge de la compétence a mandaté un bureau d'études chargé d'effectuer un diagnostic précis des réseaux.

La durée de l'intervention est de 16 mois (avril 2018 à juillet 2019). Son coût, 54 000 € TTC, est subventionné à 60 % par l'Agence de l'eau et le Département.

Le diagnostic permettra d'établir un état des lieux des réseaux afin de mesurer et de localiser des désordres, d'évaluer des besoins actuels et futurs, et de programmer des travaux.

🕒 **Le Schéma directeur d'eau potable**

Dans le cadre de nouvelles recherches en eau sur les communes de Tautavel et Vingrau des investigations de terrain ont été menées par les techniciens de Perpignan Méditerranée Métropole et un hydrogéologue.

3 sites potentiellement productifs ont été retenus. Sur le territoire de Tautavel, il s'agit des Gouleyrous.

Un forage de reconnaissance est effectué fin septembre sur le site.

La dépense totale de l'opération est évaluée à 128 000 €.

Le portage des repas à domicile

Depuis 2016, le Conseil Municipal a décidé de créer un service de portage des repas à domicile en partenariat avec le Syndicat Intercommunal Scolaire de Transports de Perpignan Méditerranée Métropole.

Une quinzaine de personnes bénéficient de cette prestation qui est assurée toute l'année, du 1er janvier au 31 décembre.

Deux professionnels locaux, la boulangerie et l'épicerie, participent à ce service.

Le personnel communal assure le conditionnement des repas qui sont ensuite livrés par l'épicerie locale.

Facturé 5,80 €, un repas frais, complet, équilibré et copieux est proposé au choix des convives chaque jour.

La Bibliothèque "André Alquier"

Le Conseil Municipal souhaite que la Bibliothèque "André Alquier" soit un lieu vivant et ouvert à tous. Cet équipement culturel est animé par un agent communal qui accueille les abonnés.

Un abonnement annuel de 4 € pour les adultes et gratuit pour les jeunes jusqu'à 18 ans permet d'emprunter près de 8 000 ouvrages (albums, romans, documentaires, bandes dessinées jeunes et adultes,...), des DVD et des CD.

Aujourd'hui, 93 abonnés fréquentent assidûment la bibliothèque "André Alquier".

Très prochainement, elle intégrera le réseau des bibliothèques de Perpignan Méditerranée Métropole.

C'est une nouvelle évolution pour Tautavel qui améliorera les services rendus aux publics pour un choix élargi aux 36 bibliothèques et médiathèques de Perpignan Méditerranée Métropole.

Le Distributeur Automatique de Billets

Le Maire et le Conseil Municipal ont été prévenus mi-juillet de la décision prise par la Commission Départementale de Sécurité des Transports de Fonds, de mettre hors service sans délai le distributeur automatique de billets de Tautavel jusqu'au mois d'octobre 2018.

Aussitôt les élus, en liaison avec la Préfecture et le Crédit Agricole, ont pris en main le dossier.

À partir d'un partenariat financier entre l'État, la Commune et le Crédit Agricole, les locaux ont été mis aux normes de sécurité exigées par la commission et les abords ont été sécurisés.

Le 22 Août, le distributeur automatique de billets a été remis en service.

Il convient de préciser que les entreprises en charge du chantier ont reporté les dates de départ en congé, afin de respecter les échéances fixées.

Le service postal à Tautavel

Tautavel bénéficie d'un service postal grâce à un bureau de poste de plein exercice.

Le Conseil Municipal préserve cette unité décentralisée, dans les meilleures conditions de fonctionnement, au sein d'un bâtiment communal.

De la sorte, les Tautavelloises et les Tautavellois, de même que les personnes qui séjournent à Tautavel, peuvent se rendre, à leur convenance, à la Poste.